

NOTATIONS 2022 LA CFDT DEFEND LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DE TOUS LES AGENTS



Un rendez-vous très attendu : la table ronde annuelle de présentation des contingents en niveaux a eu lieu le 26 janvier. Pour la CFDT Cheminots, ce moment est essentiel pour la défense du déroulement de carrière du personnel à statut dans tout le Groupe Public Unifié.

Pour la CFDT Cheminot, cette table ronde a été l'occasion de mettre en lumière un certain nombre de vérités et de porter les revendications indispensables à la défense du déroulement de carrière des personnels au Statut.

REVENDICATIONS

- # Mettre en oeuvre les mécanismes de neutralisation des effets de l'arrêt du recrutement au statut ;
- # Ne pas pénaliser les agents par les effets des baisses d'effectifs et contre-carrer la tentation des directions des SA d'appliquer le « moins d'agents, moins d'avancement » ;
- # Mettre un coup d'arrêt aux mécanismes qui aboutissent à une augmentation des délais moyens de passage au second niveau pour certaines qualifications (QD, QE, QG) ;
- # Corriger les inégalités existantes entre les différentes qualifications en matière de délai de passage et de nombre d'agents accédant au second niveau ;
- # Corriger les écarts existants entre les différentes régions grâce à un système de péréquation. Pour la CFDT Cheminots, chaque agent doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances partout sur le territoire ;

QUELS SONT LES RESULTATS ?

CE QUE LA DIRECTION PROPOSAIT

5 108 NIVEAUX, SOIT MOINS 13,11% PAR RAPPORT À 2021.

CE QUE LA CFDT CHEMINOTS A OBTENU

PLUS 652 NIVEAUX, SOIT UN TOTAL DE 5 670 NIVEAUX.

Plusieurs rounds de négociations auront été nécessaires pour permettre à la CFDT d'obtenir cette avancée par rapport aux contingents initiaux.

LA MISE EN OEUVRE, DÈS CETTE ANNÉE, DU DÉLAI DE SEJOUR SUR LES NIVEAUX 1 RÉDUIT À 12 ANS.

	PROPOSITION INITIALE DE LA DIRECTION	PROPOSITION FINALE AVANT MAJORATION DES 15% OBTENUE PAR LA CFDT	COMPARATIF
B1 ⇨ B2	208	290	+ 82
C1 ⇨ C2	1 221	1 335	+ 114
D1 ⇨ D2	1 313	1 370	+ 57
E1 ⇨ E2	952	975	+ 23
F1 ⇨ F2	527	720	+ 193
G1 ⇨ G2	239	395	+ 156
H1 ⇨ H2	231	240	+ 9
TA1 ⇨ TA2	59	65	+ 6
TB2 ⇨ TB3	268	280	+ 12
TOTAUX	5 018	5 670	+ 652



NOTATIONS 2022 LA CFDT DÉFEND LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DE TOUS LES AGENTS

A ces contingents supplémentaires doit venir s'ajouter une enveloppe exceptionnelle et supplémentaire équivalente à **+ 15% du contingent final. Cette disposition avait été actée dans l'accord NAO que la CFDT a négocié et signé mais qui a été rejeté par d'autres OS.**

Sans accord applicable, la direction a donc les mains libres pour appliquer comme elle l'entend la mise en oeuvre de ces 15% supplémentaires.

La CFDT Cheminots s'est fortement opposée à la volonté de la direction du Groupe Public Unifié de laisser chaque SA choisir les modalités de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

POUR LA CFDT, L'UNITÉ ET L'ÉQUITÉ DOIVENT PRIMER !

FACE À CETTE SITUATION QUI VA À L'ENCONTRE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF DES AGENTS ET PORTE UN COUP SUPPLÉMENTAIRE À L'UNITÉ SOCIALE, LA CFDT CHEMINOTS A DÉCIDÉ D'INTERVENIR AUPRÈS DE CHAQUE SA.



CFDT FETE CHEMINOTS UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS CORRELÉES

Madame Ingrid AUBREY
Directrice des Ressources Humaines
SA SNCF
8, rue de l'Industrie
93000 Saint-Denis
Paris, le 27 janvier 2022

Objet : Demande de répartition de la mise en oeuvre des mesures de la stratégie de notation 2022-2023.

Madame la Directrice,

L'ensemble de notation 2022/2023 a été voté par le conseil de prénotation des contingents de Cheminots et notaires, approuvé par le Comité d'Égalité et d'Équité sociale et présenté par les délégués au premier de tour pour permettre un effet de dissuade et traduire mieux de façon qualitative l'impact de l'ambition salariale et de reconnaissance de l'expérience acquise par les agents.

La Table Ronde s'est tenue en un climat de confiance dans la méthode d'attribution de la répartition des contingents de 15% dans les SA de la Direction des Ressources Humaines de la CFDT Cheminots des Cheminots et de la Direction des Ressources Humaines, sans précédent.

La SNCF s'est efforcée de faire passer cette répartition de 15% au contingent national de façon qualitative et de façon équitable dans les différents périmètres. C'est le regard des agents qui a permis de déterminer le montant de la mise en oeuvre de ces 15% et de permettre par ce biais d'appliquer équitablement pour tous les agents et de ne pas laisser à la direction le choix de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

La SNCF a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

Vous constaterez également que le montant de la Qualification n°1 par SA Fédérale de l'attribution de contingent national de la SNCF n'est pas le même que celui de la CFDT. C'est le résultat de l'impact de la direction des Ressources Humaines de la SNCF, qui a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

CFDT FETE CHEMINOTS UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS CORRELÉES

Madame Lucie SOROT
Directrice des Ressources Humaines
SA Voyageurs
8, rue de l'Industrie
93000 Saint-Denis

Paris, le 27 janvier 2022

Objet : Demande de répartition de la mise en oeuvre des mesures de la stratégie de notation 2022-2023.

Madame la Directrice,

L'ensemble de notation 2022/2023 a été voté par le conseil de prénotation des contingents de Cheminots et notaires, approuvé par le Comité d'Égalité et d'Équité sociale et présenté par les délégués au premier de tour pour permettre un effet de dissuade et traduire mieux de façon qualitative l'impact de l'ambition salariale et de reconnaissance de l'expérience acquise par les agents.

La Table Ronde s'est tenue en un climat de confiance dans la méthode d'attribution de la répartition des contingents de 15% dans les SA de la Direction des Ressources Humaines de la CFDT Cheminots des Cheminots et de la Direction des Ressources Humaines, sans précédent.

La SNCF s'est efforcée de faire passer cette répartition de 15% au contingent national de façon qualitative et de façon équitable dans les différents périmètres. C'est le regard des agents qui a permis de déterminer le montant de la mise en oeuvre de ces 15% et de permettre par ce biais d'appliquer équitablement pour tous les agents et de ne pas laisser à la direction le choix de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

La SNCF a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

Vous constaterez également que le montant de la Qualification n°1 par SA Fédérale de l'attribution de contingent national de la SNCF n'est pas le même que celui de la CFDT. C'est le résultat de l'impact de la direction des Ressources Humaines de la SNCF, qui a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

CFDT FETE CHEMINOTS UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS CORRELÉES

Madame Marie TOUM
Directrice des Ressources Humaines
SA Réseau
17 rue Jean Jaurès
93000 Saint-Denis

Paris, le 27 janvier 2022

Objet : Demande de répartition de la mise en oeuvre des mesures de la stratégie de notation 2022-2023.

Madame la Directrice,

L'ensemble de notation 2022/2023 a été voté par le conseil de prénotation des contingents de Cheminots et notaires, approuvé par le Comité d'Égalité et d'Équité sociale et présenté par les délégués au premier de tour pour permettre un effet de dissuade et traduire mieux de façon qualitative l'impact de l'ambition salariale et de reconnaissance de l'expérience acquise par les agents.

La Table Ronde s'est tenue en un climat de confiance dans la méthode d'attribution de la répartition des contingents de 15% dans les SA de la Direction des Ressources Humaines de la CFDT Cheminots des Cheminots et de la Direction des Ressources Humaines, sans précédent.

La SNCF s'est efforcée de faire passer cette répartition de 15% au contingent national de façon qualitative et de façon équitable dans les différents périmètres. C'est le regard des agents qui a permis de déterminer le montant de la mise en oeuvre de ces 15% et de permettre par ce biais d'appliquer équitablement pour tous les agents et de ne pas laisser à la direction le choix de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

La SNCF a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

Vous constaterez également que le montant de la Qualification n°1 par SA Fédérale de l'attribution de contingent national de la SNCF n'est pas le même que celui de la CFDT. C'est le résultat de l'impact de la direction des Ressources Humaines de la SNCF, qui a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

CFDT FETE CHEMINOTS UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS CORRELÉES

Madame Céline GUYON
Directrice des Ressources Humaines
SA FRET
11, rue de l'Industrie
93000 Saint-Denis

Paris, le 26 janvier 2022

Objet : Demande d'adhésion

Madame la Directrice,

L'ensemble de notation 2022/2023 a été voté par le conseil de prénotation des contingents de Cheminots et notaires, approuvé par le Comité d'Égalité et d'Équité sociale et présenté par les délégués au premier de tour pour permettre un effet de dissuade et traduire mieux de façon qualitative l'impact de l'ambition salariale et de reconnaissance de l'expérience acquise par les agents.

La Table Ronde s'est tenue en un climat de confiance dans la méthode d'attribution de la répartition des contingents de 15% dans les SA de la Direction des Ressources Humaines de la CFDT Cheminots des Cheminots et de la Direction des Ressources Humaines, sans précédent.

La SNCF s'est efforcée de faire passer cette répartition de 15% au contingent national de façon qualitative et de façon équitable dans les différents périmètres. C'est le regard des agents qui a permis de déterminer le montant de la mise en oeuvre de ces 15% et de permettre par ce biais d'appliquer équitablement pour tous les agents et de ne pas laisser à la direction le choix de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

La SNCF a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

Vous constaterez également que le montant de la Qualification n°1 par SA Fédérale de l'attribution de contingent national de la SNCF n'est pas le même que celui de la CFDT. C'est le résultat de l'impact de la direction des Ressources Humaines de la SNCF, qui a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

CFDT FETE CHEMINOTS UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS CORRELÉES

Madame Anne BOUAT
Directrice des Ressources Humaines
SA Gares & Connexions
11, rue de l'Industrie
93000 Saint-Denis

Paris, le 27 janvier 2022

Objet : Demande d'adhésion

Madame la Directrice,

L'ensemble de notation 2022/2023 a été voté par le conseil de prénotation des contingents de Cheminots et notaires, approuvé par le Comité d'Égalité et d'Équité sociale et présenté par les délégués au premier de tour pour permettre un effet de dissuade et traduire mieux de façon qualitative l'impact de l'ambition salariale et de reconnaissance de l'expérience acquise par les agents.

La Table Ronde s'est tenue en un climat de confiance dans la méthode d'attribution de la répartition des contingents de 15% dans les SA de la Direction des Ressources Humaines de la CFDT Cheminots des Cheminots et de la Direction des Ressources Humaines, sans précédent.

La SNCF s'est efforcée de faire passer cette répartition de 15% au contingent national de façon qualitative et de façon équitable dans les différents périmètres. C'est le regard des agents qui a permis de déterminer le montant de la mise en oeuvre de ces 15% et de permettre par ce biais d'appliquer équitablement pour tous les agents et de ne pas laisser à la direction le choix de répartition de cette enveloppe supplémentaire.

La SNCF a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

Vous constaterez également que le montant de la Qualification n°1 par SA Fédérale de l'attribution de contingent national de la SNCF n'est pas le même que celui de la CFDT. C'est le résultat de l'impact de la direction des Ressources Humaines de la SNCF, qui a fait le choix de répartition de la mise en oeuvre de ces 15% dans les SA de façon qualitative, sans une détermination de la mise en oeuvre de ces contingents supplémentaires dans la mise en oeuvre de la mise en oeuvre.

LA CFDT CONTINUERA À DÉFENDRE L'UNITÉ ET L'ÉGALITÉ POUR TOUS LES SALARIÉS ET VOUS TIENDRA INFORMÉE DES POSITIONS DES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DU GROUPE PUBLIC UNIFIÉ.